
Commissions parlementaires

Commission de l'éducation

Consultation générale

Les enjeux entourant la qualité, l'accessibilité et le financement des universités au Québec

La Commission de l'éducation est chargée de tenir des auditions publiques à compter du 17 février 2003 dans le cadre de la consultation générale afin d'examiner les enjeux entourant la qualité, l'accessibilité et le financement des universités au Québec. Toute personne ou organisme qui désire exprimer son opinion sur ce sujet doit soumettre un mémoire au Secrétariat des commissions au plus tard le 6 février 2003.

La Commission choisira, parmi les personnes et les organismes qui auront fait parvenir un mémoire, ceux qu'elle entendra. Les mémoires doivent être transmis en 25 exemplaires de format lettre. Ils doivent être accompagnés d'autant d'exemplaires d'un résumé de leur contenu. Les personnes ou les organismes qui désirent que leur mémoire soit transmis à la Tribune de la presse doivent en faire parvenir 25 exemplaires supplémentaires.

Les mémoires, la correspondance et les demandes de renseignements doivent être adressés à: M. Robert Jolicoeur, secrétaire de la Commission de l'éducation, édifice Pamphile-Le May, 1035, rue des Parlementaires, 3^e étage, Québec (Québec) G1A 1A3.

Téléphone: (418) 643-2722; télécopieur: (418) 643-0248
Courriel: rjolicoeur@assnat.qc.ca

41664